AVIS AUX NAVIGATEURS

PORT DE PLAISANCE DE LA ROCHELLE

Avis N° 64 / 2019 - Objet : Départ de la Mini-transat

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :

En raison de l'organisation du départ de la course « Mini-Transat La Boulangère » et de son prologue,

Pour assurer la sécurité autour des bateaux participants (90 mini 6.50), la circulation maritime sera réglementée dans le chenal d'accès du Port de plaisance de La Rochelle,

- le vendredi 20 septembre 2019, de 07h30 à 10h00 et de 18h30 à 21h00, pour le prologue de la course,
- le dimanche 22 septembre 2019, de 09h00 à 16h00 pour le départ de la course « Mini-Transat La Boulangère »,

Le trafic pourra être interrompu ponctuellement pour permettre la sécurité des coureurs et des embarcations participant à l'évènement.
Les concurrents de la course et les navires de l'organisation seront prioritaires lors de leur passage dans le chenal.

La zone de départ est réglementée par un arrêté de la préfecture maritime de l'Atlantique, en pièce jointe, contenant les plans des zones concernées.

Vous pouvez contacter le vieux port au 0603540057 ou la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : 05 46 44 41 20 ou par VHF canal 09.
Nous vous remercions de votre compréhension.

Diffusion :

Plaisanciers ports LR :
- x Affichage capitainerie
- Affichage Tous pontons
- x Affichage Vieux port

x Personnel capitainerie
x Professionnels du nautisme LR
x Croisiéristes LR
x Bus de mer / passeur
x Associations nautiques rochelaises
x Ports de proximité

Fait à La Rochelle, le 17 septembre 2019.

Patrice BERNIER

Maitre de Port Principal,